

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/05-334-1020 du 28/11/05

EVALUATION DES TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES AU BACCALAUREAT GENERAL

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD Tel : 04 42 91 71 83 Fax : 04 42 91 75 02
Mme LAURENT Tel : 04 42 91 71 87

Les modalités d'évaluation de l'épreuve anticipée obligatoire de TPE au baccalauréat général sont définies par la note de service ministérielle n° 2005-174 du 2 novembre 2005 publiée au BOEN n° 41 du 10 novembre 2005 pages 2175 à 2179.

Cette épreuve concerne tous les élèves des classes de première des séries générales. L'évaluation organisée en 2006 est prise en compte au titre de la session 2007 du baccalauréat. Seuls les points supérieurs à la moyenne de dix sur vingt, affectés du coefficient 2, sont comptabilisés dans le calcul de la note globale comptant pour l'obtention du baccalauréat.

Il appartient à chaque chef d'établissement concerné d'organiser l'épreuve dans le cadre du lycée en se conformant aux instructions ministérielles.

1/ Les propositions de nomination des professeurs examinateurs devront m'être adressées pour visa le 13 janvier 2006 au plus tard sous le présent timbre : DIEC 2.02 - TPE - en remplissant le tableau annexé à la présente note de service : tableau de nomination des professeurs chargés de l'évaluation des TPE.

De même, il vous appartient de proposer le nom du professeur chargé de participer aux travaux de la commission académique d'harmonisation de la notation.

2/ Sur cette base, vous établirez les convocations individuelles, qui ouvrent droit aux indemnités de vacances dans les mêmes conditions que pour la session 2005, selon le modèle publié en annexe.

Ce n'est que dans l'hypothèse où le nombre des enseignants évaluateurs de l'établissement est insuffisant que vous pourrez procéder à des échanges de professeurs entre plusieurs établissements, notamment d'un même bassin. Dans ce cas, exceptionnel, j'établirai les convocations des professeurs, en fonction des éléments que vous m'adresserez (nom du professeur, discipline, établissement d'exercice). Je convoquerai également le professeur que vous me proposerez pour être membre de la commission académique d'harmonisation.

Il vous appartiendra de procéder aux affectations des différents groupes de candidats auprès de chaque binôme d'examineurs composé également par vos soins.

Je rappelle que l'évaluation doit intervenir avant le 14 avril 2006, à une ou plusieurs dates arrêtées par vos soins. Le calendrier de l'évaluation doit être transmis au rectorat DIEC 2.02 pour le 13 janvier 2006.

3/ A l'issue de l'évaluation les fiches individuelles de notation préalablement renseignées par les professeurs ayant encadré le TPE (dont modèle joint en annexe) devront être remplies par le binôme d'évaluateurs.

La commission d'évaluation établira également un procès-verbal de la tenue de l'épreuve, signé par le chef d'établissement.

Les notes proposées par chaque commission d'évaluation des lycées seront saisies par internet au plus tard le 15 avril 2006. Les bordereaux informatiques de notation vous seront adressés début mars sous pli séparé.

Les listes et les statistiques destinées à permettre l'harmonisation des notes seront établies par mes soins à partir du fichier académique des notes pour être mises à disposition de la commission académique d'harmonisation de la notation.

Le bordereau informatique de notation et les fiches individuelles de notation seront apportés par chaque professeur membre de la commission académique d'harmonisation des notes qui se réunira le mercredi 17 mai 2006 à 14 h 30 au lycée Emile Zola à Aix-en-Provence. A l'issue de la réunion d'harmonisation les notes modifiées seront saisies par le rectorat DIEC 2.02.

4/ Calendrier

- Le 13 janvier 2006 au plus tard : transmission à la DIEC 2.02 du tableau des propositions de nomination des professeurs examinateurs et du calendrier de l'évaluation
- 14 avril 2006 : fin de l'évaluation
- à l'issue de l'évaluation : les professeurs évaluateurs remplissent la fiche d'évaluation dont la première partie a été renseignée par les professeurs ayant encadré le TPE
- 15 avril 2006 : fin de saisie des notes par internet. Le serveur sera ouvert à partir du début du mois de mars
- 10 mai : édition des éléments statistiques par le rectorat
- 17 mai 2006 : réunion de la commission académique d'harmonisation
- fin mai : saisie des notes modifiées par la DIEC 2.02.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

**TABLEAU DE NOMINATION DES PROFESSEURS
CHARGES DE L'EVALUATION DES TPE
DU BACCALAUREAT GENERAL**

Sur proposition du chef d'établissement, le recteur de l'académie d'Aix-Marseille nomme les professeurs examinateurs suivants, membres de la commission d'évaluation des TPE

Nom – Prénom	Grade	Discipline	Etablissement d'exercice (1)

(1) à préciser lorsque vous procédez exceptionnellement à des échanges de professeurs avec d'autres établissements

Nom du professeur proposé pour être membre de la commission académique d'harmonisation :

M. – Mme

Fait à le

signature du chef d'établissement

Visa du rectorat - Aix - DIEC 2.02

Ce document doit être renvoyé rempli au rectorat DIEC 2.02 - TPE
pour le 13 janvier 2006 au plus tard par courrier ou par fax au 04.42.91.75.02

Rectorat d'Aix-en-Provence
DIEC 2-02
dossier suivi par Mme LAURENT
tel. 04.42.91.71.87

BACCALAUREAT GENERAL SERIE

EPREUVE ANTICIPEE DE TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES

FICHE INDIVIDUELLE DE NOTATION

Candidat

Etablissement

Cachet de l'établissement

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Thème et sujet du TPE :

Disciplines concernées :

1^{ère} partie : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE

Appréciations détaillées :

.....
.....
.....

Points attribués :/8

2^{ème} partie : Réponse à la problématique (production finale et note synthétique)

Appréciations :

.....
.....
.....

Points attribués :/6

3^{ème} partie : Présentation orale du projet

Appréciations :

.....
.....
.....

Points attribués :/6

Proposition de note arrêtée par les examinateurs : .../20

Date, noms et signatures des examinateurs

Date, noms et signatures des professeurs
ayant encadré le TPE

Note arrêtée par la commission d'harmonisation : .../20